



Le directeur général de l'ATR du Pays de l'Erable, M. Pierre Roberge, en compagnie du président réélu pour un second terme, M. Germain-Marie Lemay, au centre, et du 1er vice-président de cet organisme régional, M. Roland Dulac, à sa droite.

Selon le président Lemay L'ATR du Pays de l'Erable reste présente en Beauce

par Paul-Henri DROUIN
SAINTE-MARIE — L'Association touristique régionale (ATR) du Pays de l'Erable, en déplaçant il y a près d'un an son siège social de Sainte-Marie de Beauce à Bernières, n'a pas fait que des heureux et cette décision a été visiblement ressentie à l'assemblée générale annuelle tenue, avant-hier, à Sainte-Marie, en présence d'une cinquantaine de personnes.

Ceci pour dire qu'en juin 1983 l'ATR du Pays de l'Erable comptait dans ses rangs 253 membres et qu'aujourd'hui cet organisme régional desservant les circonscriptions de Beauce, Lotbinière, Lévis, Bellechasse et Montmagny-L'Islet n'a dans ses rangs que 199 membres.

Toutefois, le président Germain-Marie Lemay réélu pour un second terme ne semble pas s'en

faire, car en ce qui concerne la relocalisation du bureau de l'ATR du Pays de l'Erable à Bernières, il s'est dit en mesure d'affirmer que cet emplacement constitue un excellent point de chute pour notre produit touristique.

M. Lemay alla même jusqu'à faire remarquer que les dizaines de milliers de personnes s'arrêtant à la halte routière de Bernières sont autant de personnes qui reçoivent de l'information sur toutes les régions desservies par l'ATR du Pays de l'Erable.

A cet effet, d'ajouter le président, nous avons aménagé un kiosque touristique pour accueillir, informer et suggérer aux visiteurs le Pays de l'Erable comme destination. On prévoit informer plus de 50,000 visiteurs cet été à Bernières seulement.

L'absence de frais de loyer à Bernières est ce qui aurait gran-

dement contribué au déplacement du siège social de l'ATR du Pays de l'Erable, car selon M. Germain-Marie Lemay, cela a permis de réaliser des économies substantielles qui peuvent être utilisées à des actions de promotion supplémentaires.

Le président Lemay a cependant assuré aux membres de la région de Sainte-Marie, que bien que l'ATR du Pays de l'Erable n'ait plus son bureau dans cette localité, elle demeure présente par ses interventions et sa participation aux diverses activités de nature touristique.

Cette présence de l'ATR du Pays de l'Erable dans chacune de ses cinq régions, dit-il, est l'un des aspects que nous entendons conserver et même développer avec beaucoup d'énergie.

Satisfait des résultats obtenus au cours de la dernière année d'o-

pération, M. Germain-Marie Lemay est d'opinion que 1984 marquera le passage de l'ATR du Pays de l'Erable vers une autre étape de sa croissance, car selon lui, cette étape lui apparaît comme la structuration de notre produit touristique et la concertation dans la commercialisation de ce produit.

C'est pourquoi, dit-il, il m'apparaît essentiel en 1984 d'organiser et de canaliser nos efforts de promotion, de mise en marché et d'accueil de manière à développer une fidélité pour notre région de la part de milliers de touristes qui nous visiteront cet été.

Au terme de son rapport, M. Germain-Marie Lemay a tenu à remercier les 70 municipalités qui ont adhéré à l'ATR du Pays de l'Erable et tout particulièrement les 25 municipalités de Lotbinière qui ont adhéré à 100 pour 100 encore cette année.

On ferme la boulangerie Landreville, de Mont-Joli

RIMOUSKI — Mettant sans délai ses menaces à exécution, la boulangerie Pelletier, de Matane, a fermé définitivement les portes de la boulangerie Landreville de Mont-Joli, entreprise dont elle est propriétaire depuis mars dernier.

La direction de la boulangerie Pelletier avait averti la trentaine d'employés en grève illégale qu'elle agirait ainsi s'ils ne mettaient pas fin à leur arrêt de travail.

La décision des propriétaires a été prise mardi, en fin d'après-midi, alors que les syndiqués occupaient l'hôtel Mont-Joli. "C'était une grève il-

légitime et sauvage et ils ont refusé de négocier la fermeture de la boulangerie comme on leur demandait" a indiqué le gérant de la boulangerie Pelletier, M. Lucien Paquet.

Devant la situation, les employés syndiqués ont dû se résigner à retourner en réunion pour discuter de la pertinence de poursuivre ou non les moyens de pression.

En raison de la fermeture de Landreville, la production de cette entreprise sera absorbée par une douzaine de boulangeries Galluron de la région et même de Québec.

Les Placages Rustiques Une grève d'un mois est finie

THETFORD-MINES — Le travail a repris, hier, à l'usine de bois contre-plaqué, "Les Placages Rustiques Ltée" de Saint-Louis-de-Blandford, dans la circonscription de Lotbinière, après une grève d'un mois des 97 employés syndiqués à la CSD.

Les deux parties en sont venues à une entente sur le renouvellement du contrat de travail qui avait pris fin le 8 mars. D'une durée de deux ans, la nouvelle convention accorde des hausses annuelles de salaires de

\$0.55 et de \$0.50 l'heure. Initialement, le syndicat voulait obtenir \$0.85 par année alors que l'employeur offrait \$0.55 et \$0.40. Au moment du débrayage, le salaire moyen payé par cette PME s'établissait à \$7.50 l'heure.

Les ouvriers ont obtenu un congé férié payé additionnel (fête du drapeau). Ils en avaient déjà onze.

L'entreprise occupe une partie de l'ancienne usine de caravanes Val-Bar Inc. en bordure de la route 20.

La grande priorité: créer la stratégie de mise en marché

par Paul-Henri DROUIN

SAINTE-MARIE — Cette année l'Association touristique régionale (ATR) du Pays de l'Erable s'est donné comme priorité majeure d'élaborer une stratégie de mise en marché (marketing) du produit touristique de son territoire pour les deux prochaines années dans les circonscriptions de Beauce, Lotbinière, Lévis, Bellechasse et Montmagny-L'Islet.

Il s'agit d'un plan de travail qui sera élaboré d'ici un an, de manière à fournir un plan d'action à l'ATR du Pays de l'Erable, tant au niveau de la mise en marché des produits touristiques, qu'à l'organisation du développement du produit relativement aux tendances du marché.

Pour atteindre ces objectifs, a indiqué M. Pierre Roberge, di-

recteur général de l'ATR du Pays de l'Erable, des ateliers de travail seront constitués par sous-région dans l'ensemble du territoire et par produit (ex.: musées) afin de connaître les besoins et les objectifs des intervenants face à la mise en marché et au développement du produit touristique régional.

Selon M. Roberge, les résultats de ces ateliers serviront à la rédaction d'un document biennal et à une évaluation du produit régional ainsi que du profil de la clientèle pour le plan du marketing biennal.

Dans ses perspectives pour 1984-1985, l'ATR du Pays de l'Erable envisage également une décentralisation par une définition des bases et des structures de zones pour amener les intervenants régionaux à participer davantage au pro-

cessus de collaboration entre l'association et le milieu.

Ces structures, a mentionné M. Pierre Roberge, auront principalement le mandat de s'occuper surtout de développement du produit et de l'accueil des touristes, tandis que l'ATR du Pays de l'Erable s'occupera plus particulièrement de la promotion, de l'information, de la mise en marché et de la coordination des réservations.

L'ATR du Pays de l'Erable a de plus l'intention d'augmenter

l'autofinancement, créer un réseau de relations publiques et définir une politique d'accueil.

Nouvel exécutif

A l'assemblée générale annuelle de l'ATR du Pays de l'Erable tenue avant-hier soir à Sainte-Marie de Beauce, la plupart des administrateurs déjà en place ont été réélus ce qui fait que le comité exécutif pour l'année 1984-1985 est formé comme suit: MM. Germain-Marie Lemay, président; Roland Dulac, 1er vice-pré-

sident; Roger Paradis, 2e vice-président; Arsène Fournier, trésorier; et Mme Cécile D. Chamard, secrétaire.

Les autres membres du conseil d'administration sont MM. Bernard Tremblay, Jacquelin Fortier, Da-

vid Belgue, Yvan Bégin, Julien Bilodeau, Michel Gilbert et Mme Lorraine Cyr.

Le siège de la circonscription électorale de Beauce-Sud est vacant tout comme ceux des MRC Chutes de la Chaudière, Desjardins et Montmagny.

**ACHAT-ÉCHANGE
DIAMANTS, OR,
ARGENT, PERLES
FERME LE SAMEDI
du 19 mai au 30 septembre
LÉONARD TOUSSAINT Inc.
330, 1re Rue, Québec
(Entrée les 3e et 4e Avenue)
522-8750 522-6395**



« Les responsables des guerres ne sont pas seulement ceux qui en sont directement la cause, mais aussi ceux qui ne font pas tout pour les empêcher. »

FONDATION
GIGUÈRE AUTOMOBILE

LE MACINTOSH
Faites place nette! Voici le MACINTOSH!
Enfin un texte en français sur le sensationnel MACINTOSH

En vente dans les librairies et les boutiques d'informatique
18 \$

ABRI FISCAL
Immeubles Classe 31

Votre Revenu	Impôt payé Actuellement	Impôt payé si vous avez un abri fiscal
30 000\$	6 986\$	0 à 2 924\$
35 000\$	9 292\$	0 à 4 856\$
45 000\$	14 761\$	0 à 7 490\$
55 000\$	18 515\$	0 à 12 154\$
65 000\$	25 158\$	0 à 19 606\$

Comme vous le constatez, il est très important aujourd'hui de connaître les lois et plus particulièrement celles qui vous permettraient de conserver pour vous la rémunération si durement acquise.

Si vous possédez une bonne réputation de crédit, aucun comptant n'est nécessaire. Nous faisons modifier vos déductions à la source et vous pourrez ainsi profiter immédiatement de votre retour d'impôt. De plus, vous pouvez obtenir les services d'un administrateur de votre choix, qui verra à faire l'administration de vos immeubles.

Le taux de logements vacants dans tous les groupes (copropriété indivise) actuellement formé est nul (0.05), ce qui ne peut que démontrer la qualité de nos dossiers et l'attention particulière que nous portons à nos clients.

AGISSEZ MAINTENANT

Ce privilège, à l'encontre de la croyance populaire, n'est pas réservé exclusivement aux riches.

"Le monopole immobilier n'est pas seulement le seul monopole mais le plus grand, le plus perpétuel et le père de tous les monopoles".
Winston Churchill

GUY PARÉ & ASSOCIÉS INC.
(418) 681-7757
(514) 848-9175

Courtage Immobilier - Fiscalité Immobilière
* Ces montants peuvent varier selon votre investissement et vos déductions actuelles.
Heures d'affaires: Lundi au Vendredi 8h30 à midi - 13h30 à 18h.

TOURNOI DE DANSE

Ouvert à tous: Cha cha, Triple-Swing, Mambo, Merengue, Rock'n'roll Sol & Acrobatique, Valse Vite, Disco, (choix des danses) 1 ou plus.

Samedi 9 juin
Centre des Congrès de Québec
Admission 12,00\$

Organisation Yvon & Loreyne de l'École MARTEL
Info: 523-3592 ou 843-1454

LA CLINIQUE TARDIF ENR.
595, boul. Charest est
Tél.: 529-9721

**DR MARTIN GIASSON
DR BERNARD BERTHIAUME
DR JEAN DESLANDES**
Optométristes

- Examen de la vue
- Verses de contact
- Lunettes
- Soins professionnels complets

JAMBON FESSE FUMÉE ENTIER OU MORCEAU 4.77\$ /kg 2.16/lb	JAMBON COTTAGE FUMÉ 5.37\$ /kg 2.44/lb
PORC HACHÉ FRAIS 4.97\$ /kg 2.25/lb	LARD SALÉ ENTRELARDÉ 4.87\$ /kg 2.21/lb
BOSTON SANS OS STEAK OU ROSBIF 15.69\$ /kg 7.12/lb	ROSBIF FRANÇAIS, SANS OS 16.49\$ /kg 7.48/lb
DINDON FRAIS ENTIER OU MOITIÉ 3.79\$ /kg 1.72/lb	POITRINE SANS DOS POULET FRAIS 8.49\$ /kg 3.85/lb
FOIE FRAIS TRANCHE À MESURE PORC BOEUF VEAU POULET	SAUCISSON TRANCHE À MESURE À L'AIL SALAMI AU CÉLÉRI SIMILI-POULET
LA BOUCHERIE W.E. BÉGIN INC. 500, ST-JEAN: 524-5271 520, DE LA SALLE ET DE LA REINE AVEC STATIONNEMENT 529-1331	

BOTTIN DES RESSOURCES COMMUNAUTAIRES



COMMISSION SCOLAIRE
RÉGIONALE ORLÉANS
SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES

La Commission scolaire Orléans lance un annuaire

par **Gérald OUELLET**

Le Service de l'éducation des adultes de la Commission scolaire régionale Orléans lance officiellement son répertoire des ressources communautaires. Selon l'équipe d'animation communautaire, l'objectif de ce lancement est de permettre aux principaux concernés (les groupes du milieu) de se rencontrer et de recevoir en main propre ce bottin.

Depuis l'automne 1982, l'équipe travaille à identifier les groupes communautaires couvrant l'ensemble du territoire, c'est-à-dire le grand Beauport, l'île d'Orléans et la Côte-de-Beaupré.

Ainsi, 176 groupes du milieu et 260 hors territoire ont été contactés par cette démarche. Les ressources humaines et matérielles portant sur les conditions de vie des gens, tels les droits sociaux, la justice, le travail, l'entraide, la consommation, la santé, les loisirs, le logement, l'éducation et le transport, ont été regroupés.

L'ouvrage, selon ses auteurs,

donne quelques aperçus significatifs de la vie communautaire existante dans le grand Beauport, sur la Côte-de-Beaupré et dans l'île d'Orléans. En rendant visible cette vie, il est un outil de référence de communication et de prise en charge individuelle et collective pour les groupes et entre les groupes.

De plus, ce bottin, en mettant en évidence les groupes du territoire, favorise l'appartenance au milieu et suscite la prise en charge et la transformation des conditions de vie des gens du territoire.

Ceux et celles qui auront en leur possession un exemplaire du "bottin des ressources communautaires" pourront s'abonner afin de recevoir la mise à jour annuelle de ce bottin. Pour de plus amples informations sur le bottin des ressources communautaires, l'équipe d'animation communautaire Orléans, qui est représentée par Esther Désilets, Sylvie Dallaire, Diane Girmard et Robert Renaud, invite les gens à communiquer avec elle au numéro de téléphone 663-2951.

Les Jeunes Chambres auront un congrès de réorientation

par **Fortunat MARCOUX**

du bureau du Soleil
THETFORD-MINES — La Fédération des Jeunes Chambres du Canada français qui regroupe une vingtaine de Jeunes Chambres (600 membres) jouera son avenir lors de son 49e congrès annuel qu'elle tiendra pour la première fois à Thetford-Mines, en fin de semaine.

Les quelque 150 délégués à ces assises auront à se prononcer sur un projet de relance du mouvement axé sur la préoccupation majeure de l'heure, la relance économique. D'ailleurs, l'orientation qui sera proposée aux membres est en relation directe avec le thème des débats, "La Jeune Chambre, toute une entreprise".

Une étude réalisée par la firme SORECOM Inc. (Société de recherches en sciences du comportement) presse la fédération de prendre le nouveau virage si elle ne veut pas disparaître d'ici deux à trois ans. "Le mouvement doit se réorienter radicalement", y souligne-t-on.

La fédération connaît des difficultés. L'an dernier, 14 Jeunes Chambres locales (600 membres) s'en sont désaffiliées, quelques-unes préférant se joindre aux JAYCEES (fédération internationale). La Fédération du Canada français a déjà regroupé 120 Jeunes Chambres.

Trop de faiblesses

Selon SORECOM, la fédération manque de leadership, son membership est trop disparate et ses objectifs et programmes manquent de précision et peuvent porter à confusion. Même une partie de son appellation peut être un handicap puisque l'identification Canada français, explique-t-on, ne répond plus à aucun marché, même fédéraliste.

Selon le document, la mission éducative de la fédération a trop de concurrence pour survivre. Elle doit être abandonnée et porter plutôt sur l'action dans le milieu.

Les Jeunes Chambres visent une clientèle de membres (hommes et femmes) âgés entre 18 et 40 ans, désireuse de s'impliquer et d'entreprendre des choses dans la société, mais jusqu'à présent elles n'ont pas réussi à l'embarquer.

Entrepreneurship

Le rapport de SORECOM note que la fédération pourra survivre si elle met l'accent sur l'entrepreneurship de ses membres. "Il y a un besoin à combler dans ce domaine et il y a une clientèle potentielle intéressante pour cette nouvelle vocation", précise-t-on.

La fédération accroîtrait sa crédibilité auprès des gouvernements et élargirait sa représentativité en s'implantant dans une dizaine d'autres régions, notamment à Alma, Chicoutimi-Nord, Drummondville, Laval, Montréal, Québec, Shawinigan, Sherbrooke, Saint-Hyacinthe et Trois-Rivières.

La nouvelle orientation exigera des Jeunes Chambres qu'elles organisent des visites industrielles, des salons d'épargne-placements et de la Bourse, des conférences sur l'entreprise, des cours (de base et de perfectionnement) de gestion de l'entreprise, qu'elles forment des

clubs de placement et même qu'elles créent des PME. Le tout pourrait être couronné par un gala annuel de l'entrepreneurship.

Tout indique que le 49e congrès marquera la fin d'une période de réflexion et sera la rampe de lancement vers des horizons plus prometteurs. Du moins, le président national, Gaétan Deschênes, de Rimouski, le souhaite, dans son message aux délégués.

Les assises se dérouleront demain, samedi et dimanche au cégep. M. Georges Dahmen, directeur du Centre canadien d'information sur l'amiante, sera conférencier au banquet du président sortant, samedi.

Rimouski: trois dossiers de la Chambre de commerce peu avancés

RIMOUSKI — Malgré des efforts évidents, la Chambre de commerce de Rimouski n'a pas obtenu tout le succès qu'elle aurait pu espérer dans les trois principaux dossiers auxquels elle s'est attaquée au cours de la dernière année; le centre de recherche Maurice-Lamontagne, la voie de contournement Bic—Mont-Joli et la desserte maritime de la Basse-Côte-Nord. C'est du moins ce qui ressort du rapport d'activités 1983-1984 de l'organisme présenté hier soir en assemblée générale annuelle.

Dans ce rapport, le président de la chambre, M. Gaston Desrosiers, a laissé volontairement de côté les tiraillements et malentendus qui ont marqué le dossier du centre de recherche. Abdiquant en apparence de bon gré devant le choix politique de la Pointe-aux-Cenelles comme lieu d'implantation du centre, la Chambre de commerce n'est cependant pas encore assurée d'en récolter les fruits indirects. En effet, M. Desrosiers a indiqué que les autorités fédérales avaient refusé de considérer, dans le cadre de réa-

lisation du centre de recherche, des avenues nouvelles pour l'utilisation des infrastructures portuaires rimouskoises, tout comme on est en mesure d'attendre, en dépit des demandes, la définition d'une vocation claire pour le quai de Pointe-aux-Pères. Entre-temps, la chambre doit se contenter de suivre le dossier en essayant d'identifier les façons de faire bénéficiant de la région rimouskoise de cet investissement de plus de 40 millions.

Quant à la voie de contournement Bic—Mont-Joli, après les oppositions soulevées par certains groupements d'affaires de Rimouski au printemps, la chambre en est toujours à travailler à la consultation demandée par le ministre Alain Marcoux. Alors que les résultats de cette consultation étaient initialement prévus pour la fin du mois d'avril, il semble qu'il faudra encore attendre quelques semaines selon M. Desrosiers. Quant à savoir si ces résultats sont plus positifs que négatifs, le président s'est contenté de dire qu'il fallait examiner la question à travers toute la pro-

blématique du réseau routier régional et cela dans une perspective de développement.

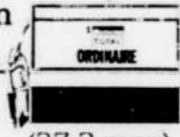
Enfin, le dossier le plus décevant pour la chambre a sans conteste été celui de la desserte maritime de la Basse-Côte-Nord. Le président Desrosiers, appuyé en cela par le responsable du comité transports de la chambre, M. Laval Thérberge, a dit croire de plus en plus que le gouvernement du Québec cherchait à transférer le point de départ de la desserte de Rimouski à Sept-Îles. Quarante-quatre millions de dollars de marchandises sont ainsi transbordées chaque année à Rimouski et la chambre continue de croire qu'il est à l'avantage des citoyens de la Basse-Côte-Nord de transiger avec Rimouski. M. Desrosiers et Thérberge ont d'ailleurs reproché au gouvernement de vouloir justifier ce transfert sous le couvert d'une vaste étude sur le cabotage sur le Saint-Laurent. "Qu'en règle d'abord le cas de la desserte de la Basse-Côte-Nord, on verra ensuite pour Montréal et le reste", a conclu M. Desrosiers.

L'ALMANACH PONY



La Pony a piqué la curiosité partout au pays. Voici les faits qui vous permettront de vous familiariser avec cette nouvelle venue dont on parle tant.

Quel kilométrage obtient-on avec une Pony?



La Pony dotée d'une transmission manuelle à 4 ou 5 rapports consomme seulement 7,1 litres aux 100 km, grand-route et ville (39,8 mpg). Avec la transmission automatique, il faut compter 7,6 litres aux 100 km (37,2 mpg). Bref, vous faites environ 600 km avec un réservoir d'essence. Et la Pony roule à l'essence ordinaire avec plomb, celle qui coûte moins cher.

Une Pony a combien de portières?



Cinq. Il y a une portière pour chaque passager et un hayon pour les bagages. De nombreuses concurrentes ne présentent que trois portières diminuant ainsi le confort des passagers arrière. Tous les modèles Pony vendus au Canada sont dotés de 5 portières.

Combien y a-t-il de concessionnaires Pony à travers le Canada?



Il existe un réseau de concessionnaires Pony de la Colombie-Britannique à Terre-Neuve. Au cours de l'année, Hyundai y ajoutera d'autres concessionnaires dans certains centres non encore représentés.

Comment propose-t-on de fournir les pièces pour la toute nouvelle Pony?



Chaque concessionnaire Pony dispose d'un inventaire de base des pièces de rechange. De plus, Hyundai entrepone pour plus de 3 000 000 \$ de pièces à Markham (Ontario). Au besoin, les pièces peuvent être expédiées dans les 24 heures. Hyundai Auto ouvre également des centres régionaux à Montréal, à Toronto et à Vancouver.

Quelles sont les garanties de la nouvelle Pony?



Toute pièce défectueuse sera réparée ou remplacée, sans frais, pendant une période de 12 mois ou pour 20 000 km. Le groupe-propulseur comporte une garantie de 24 mois ou 40 000 km. Il existe aussi une garantie de 36 mois, sans limitation de kilométrage, concernant les perforations causées par la corrosion sur tout le véhicule (à l'exception du système d'échappement). On peut en outre souscrire à une protection supplémentaire auprès des concessionnaires Hyundai. Pour obtenir plus d'information sur les garanties, consultez le concessionnaire Hyundai.

Comment prononce-t-on Hyundai?

La Pony est construite par la Hyundai Motor Company. "Hyundai" veut dire moderne en coréen. On prononce ce mot "Ounne-dé".



MONTEZ EN PONY AUJOURD'HUI.

GIGANTESQUE VENTE de PEINTURE ÉLÉGANT - DROCO - UNIQUE

	Première ligne	Ligne Professionnelle	Ligne Économique
LATEX MAT	\$13.88	9.98	8.88
LATEX SEMI-LUSTRE	16.88	14.88	12.88
EMAIL SEMI-LUSTRE	18.88	15.59	13.49
GRIS POUR PLANCHER	18.88	15.59	13.49
LATEX EXTERIEUR	16.88	12.88	9.88
SCELLEUR LATEX	15.88	12.88	8.88
LATEX SATIN-MAT	16.88	14.88	9.49

ces prix sont pour le blanc - format 4 litres

RABAIS DE **20%** sur PAPIER PEINT

ENSEMBLE ROULEAU 7 1/2" **2 98\$** 9" **3 98\$**

CETTE VENTE EST POUR UN TEMPS LIMITÉ

PEINTURE **JACQUES DROUIN** Inc.
360, Saint-Valler ouest, Québec
(Face au Centre Durocher)
522-2820

1 AN



Gilles Beaulieu

Une année bien remplie à servir judicieusement notre distinguée clientèle. En guise de remerciements à tous ceux qui nous ont été fidèles au cours de cette année, nous offrons:

20% DE RABAIS sur tous les cosmétiques, produits de beauté-santé et cosmétiques-cadeaux.

- Service de livraison gratuite • Bureau de poste
- Photocopieur • Loto-Québec • Valdeuse 6/36 - 6/49

pharmacie

gilles **Beaulieu**

1700, 1re Avenue, Québec - 524-3555

Galerie de l'Auto de Québec Inc.
60, Dorchester Sud
Québec 648-1252

M. Lessard Ltée
49, boul. St-Joseph
Québec 623-5471

Automobiles Prime Roberge (Canada) Inc.
6964, boul. Sainte-Anne
L'Ange-Gardien 822-1475

BÉDARD LOUIS INC. et RCA ...le vent dans les voiles en '84!

RCA FJR 488R
TELECOULEUR 20"

- 4 ans de garantie gratuite
- 20" couleur avec télécommande 17 fonctions
- Autoreglage de la couleur
- Capteur automatique de la lumière ambiante
- Synchronisation Channelock à cristal de quartz de 122 canaux avec l'entrée câble de 75 ohms

629⁹⁵
-30\$ si apporté

Pourquoi louer? 26\$ par mois
Aucun comptant

GARANTIE 6 ANS OPTIONNELLE

Pourquoi louer? 54\$ par mois
Aucun comptant

1299⁹⁵

Modèle VJP 900
LE PREMIER ET LE SEUL MODELE DE TABLE INSTANTANEMENT TRANSFORMABLE EN PORTATIF

- Synchronisation fréquence de 128 canaux
- Programme jusqu'à 21 jours, 8 événements
- Programmation express (XPR)
- Système de balayage hélicoïdal à 5 têtes
- Capacité d'enregistrement-lecture en stéréo
- Doublage vidéo, audio-son avec son
- Raccordement sans fil du VCR au syntonisateur

GARANTIE 3 ANS OPTIONNELLE

RCA VK-250
Cassette vidéo

949

Pourquoi louer? 16\$ par mois
Aucun comptant

GARANTIE 6 ANS OPTIONNELLE

RCA FJR-423
TELECOULEUR 20"

- Autoreglage de la couleur
- Syntonisateurs VHF et UHF transistorisés
- Châssis mono-plaque Longue Vie
- Tube image Super AccuFilter

399⁹⁵

Pourquoi louer? 16\$ par mois
Aucun comptant

GARANTIE 6 ANS OPTIONNELLE

RCA CKC 020
CAMERA VIDEO COULEUR

- Objectif zoom
- Microphone intégré
- Capteur d'image MOS transistorisé
- Prise pour microphone externe
- Viseur électronique de 2.5 cm avec voyants
- Commande de révision rapide VCR
- Bouton d'enregistrement-pause

999⁹⁵

Pourquoi louer? 40\$ par mois
Aucun comptant

LOUIS BÉDARD INC.

OUVERT:

4865, 1^{re} AVENUE CHARLESBOURG 623-9815

281, BOUL. L'ORMIÈRE LORETTEVILLE 842-3050

PLAZA LAVAL 2750, CHEMIN STE-FOY 651-9110

La confiance

CROWN DIAMOND

Émail d'intérieur et d'extérieur pour planchers Gris tuile (02-230)

18,48\$
ou moins les 4 litres*

Peinture lustrée d'extérieur à l'alkyde Blanc (02-309)

19,48\$
ou moins les 4 litres*

Latex d'intérieur semi-lustré Super blanc (01-100)

19,48\$
ou moins les 4 litres*

Peinture mate d'extérieur au latex acrylique Blanc (02-009)

19,48\$
ou moins les 4 litres*

Peinture mate d'intérieur fini perle à l'alkyde Blanc (01-603)

19,48\$
ou moins les 4 litres*

* Offert sans supplément dans tous les tons pastel du sélecteur Crown Décor.



Le parc Bernier contient les plus belles possessions du Musée maritime de L'Islet-sur-Mer.

Subvention fédérale pour le parc Bernier

L'ISLET-SUR-MER — L'Association des marins de la vallée du Saint-Laurent Inc., à L'Islet-sur-Mer, recevra une subvention fédérale de \$97,782 pour l'aménagement au coût de \$360,380 du parc Bernier situé à l'arrière du Musée maritime Bernier.

Le député de Bellechasse, M. Alain Garant, a précisé que l'aide versée au terme du volet touristique du programme de développement industriel et régional du ministère de l'Expansion industrielle régionale (MEIR) se veut une contribution au fait que le Musée maritime Bernier de L'Islet-sur-Mer constitue un élément qui draine indiscutablement le tourisme dans la région concernée.

Cette entreprise, a-t-il rappelé, possède des équipements et des pièces de musée uniques qui en font un pôle d'attractions touristiques in-

comparables, tant par la valeur que par l'ampleur de ses installations.

Le projet

Le projet d'aménagement vise surtout à ce que le bassin du parc Bernier puisse contenir trois des plus belles possessions du musée, soit le brise-glace Ernest-Lapointe, l'hydroglisseur le "Bras-d'Or" et la goélette Jean-Yvan.

Les travaux comporteront notamment la construction d'un mur de protection contre les glaces du fleuve et permettant un accès plus facile aux lieux. Il y aura en outre l'aménagement d'espaces verts et de sentiers d'interprétation de la nature.

La réalisation du programme entraînera la création de six emplois permanents et de 30 emplois temporaires.

EN BREF

MONTMAGNY

Candidat — Pierre Blais deviendra le candidat officiel du Parti conservateur dans Bellechasse. En effet, aucun opposant ne s'est manifesté jusqu'au 23 mai, date ultime pour le dépôt des bulletins de présentation. C'est donc le lundi 3 juin qu'aura lieu l'investiture du candidat, à la polyvalente Louis-Jacques Casault, de Montmagny. Le nouveau candidat soutient être parvenu à amener 700 nouveaux membres à l'association conservatrice de sa circonscription. M. Blais est un avocat demeurant à Berthier-sur-Mer.

THETFORD-MINES

Champions provinciaux — L'équipe de la Société Asbestos Ltée, de Thetford-Mines, est sortie victorieuse du concours provincial de sauvetage minier qui s'est déroulé en fin de semaine dernière, à Val-d'Or. La dernière fois qu'elle avait rallié ces honneurs, remonte en 1977. Fière de cet exploit, la compagnie présentera les membres de l'équipe championne aux représentants des médias lors d'une fête sociale vendredi.

SAINTE-CLAIRE

Subvention de \$6,018 — Le député de Bellechasse aux Communes a annoncé qu'une subvention au montant de \$6,018 avait été accordée à un groupe de personnes du troisième âge, de Sainte-Clair, pour la réalisation d'un projet dans le cadre du programme "Nouveaux Horizons". Le nombre de personnes impliquées dans le projet présenté par le comité des loisirs du "HLM Habitations Carrefour" de Sainte-Clair est de 30 et les activités sont celles de: repas communautaires, jeux de société, musique, chant, danse, lecture et montage d'un album-souvenir. Toutes ces activités se dérouleront dans les locaux communautaires.

SAINTE-JOSEPH

Compensations de \$1,290,251 — Les 73 producteurs de bouillons d'engraissement de la Beauce qui avaient pris la précaution d'adhérer au régime québécois de stabilisation des revenus, ont bénéficié de compensations totalisant \$1,290,251 pour l'année de production 1983. Cette somme représente une compensation de \$228,45 par bouillon d'un poids moyen de 1,148 livres. Au total, les 73 producteurs de la Beauce regroupent un cheptel de 5,752 bouillons assurés pour un poids total de 6,483,677 livres. Les producteurs de bouillons d'engraissement de la Beauce qui désirent obtenir des renseignements en rapport avec ce programme peuvent le faire en communiquant auprès des représentants de la Régie des assurances agricoles du bureau de Saint-Joseph à 397-6884.

SAINTE-GEORGES

Découpage des MRC — Le ministre québécois des Affaires municipales, M. Alain Marcoux, a informé le député libéral de Beauce-Sud, M. Hermann Mathieu, qu'il n'écarterait pas la possibilité d'une intervention en ce qui touche le découpage de certaines MRC dans les régions de la Beauce et de Dorchester. Toutefois, M. Marcoux a bien indiqué qu'il agira de la façon la plus éclairée et que pour ce faire il prendra un certain temps pour bâtir sa propre évaluation de l'évolution des MRC au Québec. Dans la circonscription de Beauce-Sud, ce problème de découpage affecte sept municipalités soit celles de: Saint-Prospère, Saint-Zacharie village, Saint-Zacharie paroisse, Saint-Robert Bellarmin, Saint-Ludger, Gayhurst (Saint-Ludger), Risborough et Partie Marlow (Saint-Ludger).

SAINTE-PROSPER

Tentative de vol — Le présumé auteur d'une tentative de vol qualifiée à Saint-Prospère de Beauce-Sud a été arrêté par la Sûreté du Québec, mardi après-midi et il a été libéré sous cautionnement lors de sa comparution en cour hier, en attendant la poursuite des procédures.

Agé de 18 ans, le suspect se serait présenté à la bijouterie Anneaux d'or, située dans le rang Saint-Charles et, sous la menace d'un revolver, il a voulu se faire remettre des bijoux par le propriétaire. Ce dernier aurait refusé et il s'en est suivi une discussion. Voyant qu'il n'obtiendrait rien, le jeune homme est parti sans rien prendre. Son signalement fut aussitôt fourni au poste de la SQ à Saint-Prospère et un agent devait l'intercepter peu après. L'arme à feu était un revolver à plomb.

REMBOURRAGE ORLÉANS INC. 5, Côte St-Grégoire Beauport Tél.: 663-3147	QUINC. VILLENEUVE & FRÈRES ENR. 2300, av. Royale Courville (face à l'église) Tél.: 663-9894	CHEZ TI-FRÈRE 215, boul. Hamel Vanier Tél.: 681-6023	JOS DION INC. 3189, chemin Ste-Foy Ste-Foy Tél.: 653-5175	LES PEINTURES R.V. INC. 1283, boul. Raymond Beauport Tél.: 667-3804	JOS LAPOINTE & FILS LTÉE 62, rue Donohue Clermont Tél.: 439-3921 439-3617	DAMA DÉCOR Place Charlevoix La Malbale Tél.: 665-2950
QUINCAILLERIE B.A. LTÉE 11, rue Camiré St-David Tél.: 837-8713	RÉNOVATION 2832 ENR. Centre d'achats Le Village Baie St-Paul Tél.: 435-2837	QUINCAILLERIE FAUCHER ENR. 6490, Ste-Anne L'Ange-Gardien Tél.: 822-0688	CENTRE DE RÉNOVATION RAYMOND BOIES 215, rue Lachance Beauport Tél.: 847-4531	FOURNITURE ST-LAURENT INC. 10 402, rue Royale Ste-Anne Tél.: 827-4795 827-2596	FERNAND MORISSETTE INC. Ancienne-Lorette Tél.: 872-2874 Orsainville Tél.: 628-0721	CENTRE DE DISTRIBUTION COOPRIX 250, rue St-Louis Loretteville Tél.: 842-1182
QUINCAILLERIE AUGER ENR. 530, 63e Rue est Charlesbourg Tél.: 627-0105	QUINC. BERTRAND BOUCHER ENR. 54, boul. Central Duberger Tél.: 527-3380	QUINCAILLERIE QUEBÉCOISE INC. 4825, 1 ^{re} Avenue Charlesbourg Tél.: 628-7532 628-7572	QUINC. LEVESQUE & GUIMOND INC. 241, de l'Eglise Notre-Dame-des-Laurentides Tél.: 849-2808	QUINCAILLERIE CIMON 2565, Mauffils Québec Tél.: 661-0851	QUINCAILLERIE NEILSON ENR. 3240, boul. Neilson Ste-Foy Tél.: 659-4571	QUINCAILLERIE HUOT ENR. 205, rue St-Joseph St-Raymond Tél.: 337-7311
AU FIL DES IDÉES ENR. 1774, boul Dussault St-Marc-des-Carières Tél.: 268-3112	QUINC. H. DEFOY & FILS INC. 52, rue Charles-Julien Pont-Rouge Tél.: 873-2539	J.A. TREMBLAY & FILS ENR. 231, rue Principale Les Eboulements Tél.: 635-2413	P.A. CASTONGUAY INC. 65, rue Royale St-Bernard-Sur-Mer Ile-Aux-Coudres Tél.: 438-2334	QUINCAILLERIE GEORGES DAVY 1239, rue Commerciale St-Romuald Tél.: 839-9209		

Washington

Le Québec aura son propre lobby

Ça joue dur dans la métropole



Des dizaines de jeunes assistés ont manifesté hier, à Montréal, pour protester contre la décision du gouvernement québécois de ne pas leur accorder la parité au chapitre des prestations sociales. Après un affrontement violent sur le parquet de la Bourse de Montréal, où plusieurs des jeunes ont été rudoyés, il y a une manifestation devant un cinéma où le premier ministre Lévesque s'était rendu pour la première d'un film de Sergio Leone. A cette occasion, les policiers de la CUM ont arrêté un jeune homme en vertu du règlement municipal interdisant de "lancer du papier".

Chronique de J.-Jacques Samson, A-11

MONTREAL (d'après PC) — A la clôture du sommet "Le Québec dans le monde", patrons et syndicats ont proposé, hier, d'unir leurs efforts pour organiser un "lobbying" permanent du Québec auprès du gouvernement américain à Washington.

"C'est une proposition stimulante", a commenté le secrétaire général de la FTQ Fernand Daoust à la suggestion faite par M. Pierre Lortie, du Centre de commerce mondial et qui est également président de la Bourse de Montréal.

Le travail de démarcheurs (lobbyistes) payés pour défendre les intérêts québécois dans la capitale américaine constituerait une façon efficace pour la province d'influencer le "processus décisionnel", qui pourrait avoir des répercussions sur le Québec.

Cette unanimité patronale-syndicale, autour de cette proposition, reflète bien l'atmosphère de cette rencontre de deux jours où, sauf de rares exceptions, les 125 participants de tous les milieux de la société québécoise se sont entendus pour renforcer la présence du Québec dans le monde.

Les discussions se poursuivront, cet automne, autour de tables sectorielles pour finalement aboutir, d'ici la fin de l'année, à un autre sommet.

Fédéral

Parrain de la rencontre, le ministre des Relations internationales et du Commerce extérieur, M. Bernard Landry, s'est montré satisfait des discussions, déplorant toutefois l'absence d'un partenaire important dans le domaine international: le gouvernement fédéral.

En conférence de presse, il a expliqué que "pour des raisons pratiques et pour une question de principe", Québec a refusé qu'Ottawa soit également l'hôte du sommet, "une formule québécoise".

Selon lui, pour assurer l'unité de la synthèse

Lire, page A-2, LOBBY



L'ex-ministre libéral Bud Cullen bondissait littéralement de joie, hier, en apprenant que la remontée de son parti se concrétisait auprès des électeurs canadiens.

Libéraux comme conservateurs crient victoire

D'après CP, PC, UPC

Les deux principaux candidats à la direction du Parti libéral du Canada, MM. John Turner et Jean Chrétien, jubilaient, hier, après avoir pris connaissance du sondage concluant que chacun pourrait mener le parti à la victoire contre les conservateurs.

Pour sa part, le chef tory Brian Mulroney s'est moqué des conclusions du même sondage et

a défié les libéraux de déclencher des élections.

"Nous sommes heureux de tout ce qui peut encourager les libéraux à provoquer une élection", a déclaré M. Mulroney à Ottawa.

"Nous croyons qu'il est grandement temps d'en tenir une. Le mandat des libéraux se terminait en février. Les quatre

Lire, page A-2, SONDAGES

Thiffault quitte les Nordiques

Détails, page C-1

La chute de l'investissement étranger rend Trudeau "fier"

OTTAWA (d'après PC, CP et UPC) — Le premier ministre Pierre Trudeau a défendu, hier, aux Communes, les politiques économiques nationalistes que son gouvernement a maintenues au cours de la dernière décennie et s'est dit "fier" d'avoir contribué à la diminution du taux des investissements étrangers directs dans l'économie canadienne.

"Il n'est pas étonnant que les Américains ne m'aient pas; nous prenons le contrôle de notre propre

économie", a déclaré M. Trudeau faisant allusion à des remarques faites au début de semaine par M. Paul Robinson, ambassadeur américain à Ottawa.

M. Robinson a prédit que le successeur de M. Trudeau va faire machine arrière sur la politique économique nationaliste.

M. Trudeau a ainsi répondu, hier, aux propos du député conservateur George Hees qui reprochait au premier ministre la baisse des investissements étrangers directs,

créateurs d'emplois, selon lui. Les investissements directs sont ceux qui conduisent au contrôle d'une compagnie.

M. Hees a soutenu qu'entre 1971 et 1983, les investissements étrangers avaient passé de \$925 millions à \$200 millions.

M. Trudeau a répondu que son gouvernement avait justement fait des efforts pour réduire le taux de contrôle étranger de l'économie et qu'il était fier des résultats. Le premier ministre a affirmé "que ce

n'était pas une mauvaise chose que le pourcentage des investissements étrangers baisse et que c'était au contraire une preuve que le gouvernement avait bien travaillé".

Depuis 1970, le contrôle étranger est passé de 60 pour 100 à 45 pour 100 dans le secteur des mines et du gaz; de 52 à 47 pour 100 pour les produits manufacturés et de 13 à 4 pour 100 dans l'agriculture.

Ce taux de contrôle, selon les

Lire, page A-2, TRUDEAU

SOMMAIRE

- Annonces classées D-7 à D-14
- Arts et spectacles B-7 à B-9
- Bandes dessinées D-12
- Bridge D-14
- Carrières et professions C-10
- Décès D-15
- Economie-Finance D-4 à D-6
- Editorial A-14
- Feuilleton D-9
- Horoscope D-14
- Information régionale B-1 à B-4
- Loterie A-2
- Monde C-10 à C-12, D-14 à D-16
- Mot mystère D-14
- Mots croisés D-14
- Où aller à Québec B-9
- Page documentaire A-13
- Patron D-14
- Politique A-10 et A-11
- Sciences D-1 à D-3
- Sport C-1 à C-9
- Télévision B-8
- Votre page A-15

MÉTÉO



Aujourd'hui, à Québec et dans l'Est, nuageux et averses. Maximum ne dépassant pas treize. Demain, plutôt nuageux.

Détails, page D-7

Charles Trenet se produira à Québec

par Jacques SAMSON

Charles Trenet chantera à Québec, le 3 juillet, sur la scène de l'Agora. La nouvelle a été confirmée officiellement, hier, par le cabinet du maire de Québec, M. Jean Pelletier.

Selon les informations obtenues, Trenet fera un spectacle en compagnie de la troupe V'la l'bon vent et bien qu'il s'agisse d'un événement dans le cadre de "Québec 1534-1984", le spectacle servira également à souligner l'anniversaire de la ville de Québec.

Ce n'est qu'hier matin que le "fou chantant" aurait accepté de venir à Québec et surtout pour son "attachement et son amour de la mer".

Annulation

Par ailleurs, toujours dans le cadre de Québec 84, les deux spectacles que devait donner Sylvie Vartan ont été annulés.

C'est un porte-parole de l'organisation qui a confirmé cette modification au programme, en pré-

cisant que la chanteuse française et toute sa troupe d'une trentaine de personnes avaient été engagées conjointement avec une organisation montréalaise qui devait aussi présenter son spectacle dans la métropole en complément d'une tournée qu'elle effectuait aux Etats-Unis, cet été.

Le désistement de ce partenaire a provoqué une augmentation des frais de l'ordre de 40 à 50 pour 100 pour la venue de Mme Vartan à Québec, ce qui a fait opter les responsables pour une annulation.

Le défilé sera long de 45 km

(PC) — Le défilé des grands voiliers devant Québec le 30 juin s'échelonnera sur 45 kilomètres.

Le premier navire à défilé devant l'estrade d'honneur le fera à compter de midi et le dernier y sera trois heures plus tard.

Toutes les manoeuvres préalables au défilé s'effectueront dans la nuit du 29 au 30 juin.

Le bateau-pompe de la garde côtière Ville-Marie ouvrira le défilé, suivi du voilier néo-écossais Bluenose.

Clou des festivités nautiques de l'été 1984, ce défilé permettra aux Québécois et aux visiteurs d'admirer une armada comprenant pas moins de 92 grands voiliers de tous les types. Cette flotte sera la plus imposante jamais rassemblée sur le continent nord-américain.

Autres textes et photos, A-4 à A-6



Cette éclipse que l'on n'a pas vue



L'éclipse partielle du soleil est passée presque complètement inaperçue hier au Québec, à cause du mauvais temps. Il nous faudra donc attendre 1994 pour en voir une semblable. L'an prochain toutefois, si le temps le permet, nous pourrions observer une éclipse

de lune. Hier, la lune a presque complètement recouvert la surface du soleil au-dessus de la Virginie. Cette série de photographies prises à 5 minutes d'intervalle nous montre la lune passant entre le soleil et la terre (de droite à gauche).

SONDAGES

(Suite de la première page)
ans sont écoulés," a ajouté le chef conservateur.

Le sondage mené par CROP Inc. pour le compte du quotidien *Montréal Globe and Mail* a été fait entre le 16 avril et le 4 mai. Il indique que si une élection opposait MM. Turner et Mulroney, ce dernier perdrait par 41 pour 100 à 46 pour 100. Dans le cas d'une confrontation

Chrétien-Mulroney, ce dernier subirait encore la défaite mais par une plus faible marge, soit 44 pour 100 pour les libéraux et 43 pour 100 pour les conservateurs.

Le chef conservateur a tenu à rappeler que le même sondage accordait également 46 pour 100 des intentions de vote à son parti contre 41 pour 100 aux libéraux. Selon M. Mulroney, c'est cette partie du son-

dage qui est valable parce que l'autre repose sur le choix hypothétique du prochain chef libéral.

Désir de changement

De passage à Edmonton, M. Turner jubilait ouvertement après avoir pris connaissance du sondage le favorisant.

Selon son habitude, il a refusé de commenter directement les résultats de la consultation, mais il a affirmé que le thème du renouveau économique qu'il a mis de l'avant durant sa campagne avait incité un grand nombre de libéraux à militer de nouveau au sein du parti.

L'avocat de Toronto a ajouté qu'il avait constaté un désir de changement durant ses rencontres privées avec les délégués et que beaucoup de ces personnes lui

avaient indiqué qu'elles avaient les mêmes préoccupations que lui.

Chrétien a faim

En tournée en Nouvelle-Ecosse, le ministre de l'Énergie Jean Chrétien a promis, hier, que s'il avait la chance d'affronter M. Mulroney dans une élection générale, "il le mangerait vivant".

"Donnez-moi Brian Mulroney pour sept semaines. Je vais le dévorer vivant", a lancé le ministre.

Quant à la conclusion du sondage qui établit que M. Turner serait le libéral qui vaincrait le plus facilement les conservateurs, M. Chrétien a rappelé que la consultation avait eu lieu il y a un mois.

"Le mois dernier, j'étais derrière Turner. Maintenant, on est égaux", a-t-il affirmé.

Sport Select: des prix ardu à empocher

MONTREAL (PC) — Guy Bernier, un policier lavallois, était bien heureux de constater, au début de cette semaine, qu'il gagnait \$20.65 à la nouvelle loterie Sport Select. Il a vite désenchanté puisque personne, parmi les déposataires, ne veut lui verser l'argent.

Plusieurs nouveaux clients de cette loterie éprouvent des difficultés à obtenir, auprès des déposataires, les sommes inférieures à \$100 qu'ils ont gagnées.

M. Bernier s'est d'abord adressé au déposataire qui lui avait vendu le

billet. "Il n'a simplement répondu qu'il ne savait rien des modalités de remboursement et qu'il ne voulait pas prendre le risque de déboursier cette somme", a raconté M. Bernier.

Il s'est ensuite adressé à une autre station-service déposataire de Sport Select, pour essayer le même refus. "J'ai aussi vainement tenté de me faire verser le montant dans quatre dépanneurs de quartier différents. Finalement, j'ai dépensé plus en essence que le montant que j'ai supposément gagné", constate avec humour le malheureux gagnant.

LOBBY

(Suite de la première page)

finale, faite devant les caméras de la télévision de Radio-Québec, "il faut une seule personne".

Le président de la Chambre de commerce de la province de Québec, M. Arthur Earle, est cependant allé plus loin: "Il aurait été plus pratique si le gouvernement fédéral avait participé", a-t-il dit.

Pour sa part, le secrétaire général de la FTQ a bien résumé le sentiment des participants en soulignant que ce sommet avait permis de "faire un pas en avant pour mieux comprendre les mécanismes internationaux".

Démocratie

Mais le gouvernement continue de voir l'utilité de ces rencontres au sommet. "C'est une forme très avancée de démocratie", a dit M. Landry aux journalistes tout juste

après avoir résumé les grands consensus de la rencontre.

Plusieurs suggestions présentées, ces deux derniers jours, seront discutées à fond au cours des prochaines semaines:

- profiter de l'expertise des groupes privés d'intervention internationale dans l'ébauche de la politique québécoise extérieure;
- privilégier les secteurs de pointe;
- faire connaître le Québec, notamment dans les pays asiatiques;
- se montrer "généreux et ouvert", face aux immigrants, les insérer convenablement dans le marché du travail, mieux coopérer avec les pays d'origine;
- améliorer les classes d'accueil pour les immigrants;
- améliorer la productivité des entreprises québécoises;
- trouver une place au Québec dans les négociations internationales qui le concernent.

TRUDEAU

(Suite de la première page)
statistiques de FIRA (Agence d'examen des investissements étrangers), est passé globalement de 36 pour 100 en 1970 à 26 pour 100 en 1981.

Contrairement à M. Hees, le premier ministre ne croit pas que les investissements étrangers directs représentent la seule façon de créer des emplois.

La politique nationaliste du

gouvernement Trudeau a surtout consisté en l'établissement de FIRA et l'application du programme énergétique national.

LA QUOTIDIENNE
(tirage du mercredi 30 mai 1984)
3-5-8
6-1-4-0
Informations: 643-8990

LE SOLEIL
SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)
647-3333 Lundi au vendredi: 8h30 à 19h30
Samеди: 8h30 à 13h00
LES ANNONCES CLASSEES
647-3311 du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00
REDACTION
647-3394 du lundi au vendredi de 8h à 18h30
647-3233 à partir de 18h30 et en fin de semaine
RENSEIGNEMENTS: 647-3233

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec G1K 7J6 par Le Soleil Limitee. Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206

le mot du jour

A tout coup

Dans la plupart des rapports financiers, on ne voit que des "coûts d'opération". Qu'attend-on pour faire disparaître le mot "opération"? Il est plus juste de parler de coûts ou de frais d'exploitation, de fabrication, de production...

Pierre BELLEAU



le maillot rayures sorbet

en coton/lycra à larges rayures horizontales aux couleurs fraîches de turquoise, manthe et framboise. fines bretelles blanches. 5 à 9. 28.00

la maison **Simons**
place ste-foy, place de l'hôtel de ville, les galeries de la capitale



jupe circulaire la robe plein-soleil

tissu léger, mouvement en vira-volta, une robe plein-soleil, une robe-vacances... coupé sur le biais, légèrement drapée à l'encolure, ceinturée à la taille. petit imprimé de provenance en blanc sur fond noir, framboise ou bleu pervenche. 8 à 18. 70.00

la maison **Simons**
place ste-foy, place de l'hôtel de ville, les galeries de la capitale



longueur au-dessus du genou le short jamaïque

tout droit sans revers, mélange polyester et coton qui garde bien sa forme et s'entretient facilement. doubles plis piqués à la taille, poches sur les côtés. blanc, sable doré, marine. 8 à 18. 40.00

la maison **Simons**
place ste-foy, place de l'hôtel de ville, les galeries de la capitale

sautez sur l'autOccasion...

EN SEMAINE **8.95\$** par jour

Une vraie aubaine... et vous ne payez que 0.07¢ du kilomètre. Les assurances sont en sus.

FIN DE SEMAINE **39.95\$**

Vous prenez possession de votre automobile le vendredi et vous nous la retournez le lundi. Incroyable! 240 km gratuits. Le surplus à 0.07¢ du kilomètre. Les assurances sont en sus.

HEURES D'AFFAIRES:
du lundi au vendredi: 8h30 à 17h30
du samedi: 8h30 à 17h00

L'AUTOCCASION LTÉE
265, boul. Hamel ouest
Vanier (face à l'hôpital Christ-Roi)
683-2333

LOCATION **rent-a-wreck**
Automobiles de toutes marques - camions



DÉCÈS ET AVIS DIVERS

remerciements • mémoriam • services anniversaires • funéraires

BELANGER, Claude
CADRE, Marie
CHABOT, Eva
DARVEAU, Paul-Emile
DOYON, Hilaire
FORTIER, L'Abbé Léon
GOSSELIN, Wilfrid
GUIMOND, Yvonne
HAMEL, Cécile
MARTIN, Hector
MIGNEAULT, Léon
MOISAN, Maurice
NICOLE, Alain
PARENT, Rita
ROY, Alexina
TESSIER, Simone

705 AVIS DE DÉCÈS

BELANGER (Claude) — A Giffard, le 29 mai 1984, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Claude Bélanger, fils de M. Joseph Alfred Bélanger et de feu dame Alphéda Jacques autrefois de Sayabec. La famille recevra les condoléances au funérarium Lépine-Cloutier Ltée 300, Chemin Ste-Foy, jeudi de 14h à 17h et de 19h à 22h, vendredi de 12h à 13h45. Le service religieux sera célébré le vendredi 1er juin 1984 à 14h en l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont. Pour renseignements: 529-3371.

CADRIN (Marie Laplante) — A Armagh le 28 mai 1984, à l'âge de 76 ans est décédée dame Marie Laplante, épouse de M. Jean-Marie Cadrin. Elle demeurait à Courville. Selon ses volontés elle ne sera pas exposée. Les funérailles auront lieu le samedi 5 juin à 11h00 en l'église St-Louis de Courville et de là au cimetière paroissial. La famille recevra les condoléances à l'église 30 minutes avant la cérémonie. La direction des funérailles a été confiée à F.X. Bouchard Inc. 2258 ave Larue Courville.

Elle laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants et gendres, Louise (Jacques Grenier), Françoise (Jean-Guy Simard), et M. Simon Cadrin, ses petits-enfants, Lyne et Jean-Pierre Grenier, Normand et Karine Simard, ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Louis Corriveau (Marie-Anne), M. et Mme Laurent Michaud (Adrienne), M. et Mme Gérard Roy (Mélanie), Mme Alexandre Cadrin, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 663-9838.

CHABOT (Eva Laflamme)

A Québec, le 29 mai 1984, à l'âge de 93 ans, est décédée M. l'Abbé Léon Fortier, fils de feu Nazaire Fortier et de feu dame Herménie Leclerc. La famille recevra les condoléances au salon du Pavillon St-Dominique, 1045 boul. St-Cyrille ouest, Québec, Mercredi de 19h à 22h, jeudi de 14h à 17h, et de 19h à 22h, vendredi de midi à 13h45. Le service religieux sera célébré le vendredi 1er juin à 14h, en la chapelle du Pavillon St-Dominique et de là au cimetière St-Charles, sous la direction de la maison Lépine-Cloutier Ltée. Il laisse dans le deuil plusieurs neveux et nièces. Ordonné prêtre en 1916, il fut pendant 35 ans curé à St-Antoine de Tilly, doyen des prêtres du diocèse de Québec. Pour renseignements: 529-3371.

GOSSELIN (Wilfrid) — Dans l'avis de décès de M. Wilfrid Gosselin on aurait dû lire, M. et Mme Georges-Edmond Carboneau, M. et Mme Paul Lepage.

GUIMOND (Yvonne Thérèse)
 A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 30 mai 1984, à l'âge de 86 ans et 11 mois, est décédée dame Yvonne Thérèse, épouse en 1ères noces de feu Angénard Morin et en 2èmes noces de feu Joseph Guimond. Elle demeurait à St-François, cdt Montmagny. Les funérailles auront lieu le samedi 2 juin 1984 à 14h. Départ de la résidence funéraire Laurent Normand Inc 1, 1ère rue ouest St-François.

à 13h45 pour l'église de St-François de Montmagny et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil sa fille et son gendre, M. et Mme Léo Morin (Marie-Ange Morin), ses petits-enfants, Hélène, Louise, Jean, André Morin, ses beaux-enfants, Paul-Auguste, Blanche, René, Bertrand Guimond, sa belle-sœur, Mme Ovide Thérèse (Marthe Roy), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Prière de ne pas envoyer de fleurs, faire parvenir un don à la Fondation Canadienne des Maladies du Cœur.

DARVEAU (Paul-Emile) — Au C.H.U.L. le 30 mai 1984, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Paul-Emile Darveau, fils de M. Lucien Darveau et de dame Florida Thiffault. Il demeurait à Ste-Foy. La famille recevra les condoléances au funérarium Lépine-Cloutier Ltée 1025, Route de l'Église Ste-Foy, vendredi de 19h à 22h, samedi de 12h à 13h45. Le service religieux sera célébré le samedi 2 juin 1984 à 14h en l'église St-Louis de France et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil ses parents, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, Simonne (Paul M. Vien), Bella

(Claude Lafontaine), Fernand, Brigitte (Honoré Pelletier), Rachel (Dr Gérard Corriveau), Jean-Louis (Fernand Viger), Cécile (Numa Marcotte), Jacqueline (André Cardinal), ainsi que plusieurs neveux, nièces, oncles et tantes. S.V.P. Prière de compenser l'envoi de fleurs par un don à la Société Canadienne du Cancer, 489, boul. St-Cyrille ouest, Québec, Québec, G1S 1S2. Pour renseignements: 529-3371.

DOYON (Hilaire) — A Rimouski, le 30 mai 1984, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Hilaire Doyon, fils de feu M. et Mme Joseph Doyon de Beaufort. Les funérailles auront lieu le samedi 2 juin 1984 à 14h en l'église Ste-Gertrude de Beaufort. Il laisse dans le deuil ses frères et sœurs, M. et Mme Emile Doyon (Blanche Caouette), Mme Jeannette Doyon, Bernier, M. et Mme Bertrand Doyon (Marcelle Bourgeois), M. et Mme Elphège Doyon (Jacqueline Giguère), Mme Marguerite Doyon Leblanc, M. Antoine Doyon, M. et Mme Léonard Doyon (Jeanne Lemelin), M. et Mme Benoît Doyon (Thérèse Duplain), M. et Mme Maurice Verret (Germaine), M. et Mme Roch Lamontagne (Adrienne), M. et Mme Paul Verret (Thérèse), M. et Mme Michel Mercier (Madeleine Fortin) et de feu Marie Lamontagne (Aline), Mme Rose Doyon Brassard (Denise), M. et Mme Philippe Brassard (Françoise), ainsi que ses neveux, nièces, parents et amis.

FORTIER (L'Abbé Léon)
 Marius Pelletier 408 9e Rue La Pocatière à 13h50, pour la cathédrale Ste-Anne de La Pocatière, et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses sœurs, frères, ses belles-sœurs, et son beau-frère, Mme Mariette Tourchot, Mme Thérèse Chamberland, Mme Huguette Tourchot Martin, M. et Mme Gérard Martin, M. et Mme Gérard Martin, M. et Mme Yvon Martin, M. et Mme Hans Kamnik (Hélène), M. et Mme Gaëtan Martin, oncle, tante, neveux et nièces.

MARTIN (Fernand) — Au C.H.U.L. le 30 mai 1984 à l'âge de 58 ans, est décédé M. Fernand Martin, époux de feu Aimée Gauthier. Il demeurait aux Grandes Piles. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, Richard (Nicole Mainville), Daniel (Sylvie Boisvert), Gilles (Lucie Carrier), Louis (Sylvie Rochon), trois petits-fils, Francis, Benoît, Dave, sa tante, Rose-Anna Imbeault, ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu le samedi 2 juin 1984 à 14h. Départ du salon funéraire Albert Rochette et Fils 354, Route 138 St-Augustin.

à 13h50 pour l'église St-Augustin et de là au cimetière paroissial. N.B. Le salon sera ouvert à compter de vendredi.

MIGNEAULT (Léon) — A l'Hôtel-Dieu de Rivière-du-Loup, le 21 mai 1984, est décédé, à l'âge de 79 ans, M. Léon Migneault, époux en 1ères noces de dame Alice Légaré et en 2èmes noces de dame Marie-Rose Fontaine. Domicilié au 134, Route 132, Cacouna. Les funérailles ont eu lieu le jeudi 24 mai 1984 en l'église de St-Georges de Cacouna et l'inhumation au cimetière paroissial. La direction funéraire a été confiée à la maison Marc-André Rioux Ltée 169, rue Lafontaine Rivière-du-Loup.

MOISAN (Maurice)
 A Québec, le 30 mai 1984, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Maurice Moisan, ancien combattant de la guerre 39-45, ex-policier de la ville de Québec, ex-fonctionnaire fédéral. Epoux en premières noces de feu dame Jeanne d'Arc Thibodeau, et en secondes noces de dame Laurette Tremblay. Il demeurait à Orsainville. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire Arthur Cloutier Ltée 6325, 1ère Avenue Charlesbourg.

Judi 31 mai et vendredi 1er juin de 14h à 17h, et de 19h à 22h, samedi 2 juin à partir de midi. Le service religieux sera célébré le samedi 2 juin à 14h, en l'église St-Pierre Aux Liens, et de là aux mausolées Jardin du Repos. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles, M. et Mme Jean-Yves Moisan (Lise Gaillegrou), M. et Mme Gilles Moisan (Madeleine Bédard), M. Jacques Moisan, M. et Mme Normand Moisan (Carmen St-Gelais), M. Denis Moisan, M. et Mme An-

tonio Fiset (Lisette), ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Paul Fréchette (Jeanne), M. et Mme Casimir Jeffrey (Rolande), M. et Mme Fernand Léger (Madeleine), M. et Mme René Tremblay (Jeanne d'Arc), Mme Noëlla Pickford, Mme Emilienne Gravel, M. et Mme Paul Parent (Irene), M. et Mme Maurice Lavoie (Léonide), M. Wilfrid Tremblay, M. et Mme Marcel Tremblay (Blanche), ainsi que les membres de la famille Thibodeau, ses petits-enfants, neveux, nièces, cousins et cousines. Pour renseignements: 628-3662.

NICOLE (Alain)
 A l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, le 29 mai 1984, à l'âge de 20 ans et 10 mois est décédé M. Alain Nicole, papetier. Il demeurait au 10726, boul Ste-Anne, à Ste-Anne de Beaufort. Les funérailles auront lieu le jeudi 31 mai 1984 à 16h30. Départ du funérarium de Association Coopérative Assistance Funéraire 10195, Ave Royale Ste-Anne de Beaufort à 16h15 pour la Basilique Ste-Anne de Beaufort et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, son amie, Francine Guay, ses parents, M. et Mme Emilien Nicole (Florence Ducloux), ses sœurs et son beau-frère, Sylvie (Marc Racine), Louise, ses grands-parents, M. et Mme Rosario Ducloux, ses oncles et tantes, M. et Mme Jean-Guy Nicole, Mme Béatrice Simard, M. et Mme Mike Dwyer, M. et Mme Roger Simard, M. et Mme Donald Dacres, M. et Mme Lionel Nicole, M. et Mme André Nicole (Florence Ducloux), M. et Mme Louis-Jacques Nicole, M. et Mme Marcel Nicole, M. et Mme Germain Nicole, M. et Mme Bernard Nicole, M. et Mme John Dwyer, Mlle Françoise Nicole, M. et Mme Jean-Luc Ducloux, M. et Mme Clermont Ducloux, M. et Mme Lauréat Ducloux, M. et Mme Bertrand Ducloux, Mme Olivette Fortin, M. et Mme Gérard Fortin, M. et Mme Normand Lachance, M. et Mme Germain Ducloux, et M. et Mme Ghislain Ducloux, ainsi que plusieurs cousins, cousines et de nombreux amis(es). Le salon sera fermé entre 17h et 19h.

PARENT (Rita Lafrance) — A Courville, le 25 mai 1984, à l'âge de 57 ans, est décédée dame Rita Lafrance, épouse de feu Joseph-Emile Parent. Elle demeurait à Courville. Selon ses volontés elle ne sera pas exposée. Les funérailles auront lieu en l'absence du corps, samedi 2 juin à 14h, en l'église St-Louis de Courville. La famille recevra les condoléances à l'église 30 minutes avant la cérémonie. La direction des funérailles a été confiée à F.X. Bouchard Inc. 4100 boul. Ste-Anne Beaufort.

Elle laisse dans le deuil ses enfants, Mlle Jocelyne Parent, M. Jacques Parent et son amie Doris Pruneau, ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, M. Henri Lafrance, M. et Mme Glen

Mark (Lucienne), M. et Mme Lucien Lafrance, M. et Mme Robert Lafrance, M. et Mme Roger Lafrance, M. et Mme Claude Girard (Denise), M. Gaston Lafrance, M. et Mme Arthur Saillant, M. Roger Parent, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 663-9838.

ROY (Alexina Pelchat) — A St-Charles, le 30 mai 1984, à l'âge de 83 ans, est décédée, subitement, Alexina Pelchat, épouse de feu Adolphe Roy, du H.L.M. St-Charles. Les funérailles auront lieu le samedi 2 juin 1984 à 14h. Départ du salon Edouard Trahan 77, ave Royale à 13h45 pour l'église St-Charles et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles, M. et Mme Philippe Roy (Lucette), M. et Mme Charles-Aimé Turgeon (Georgette), Daniel Asselin (feu Anita), M. et Mme Louis-Philippe Leblond (Yolande), Rose-Hélène, Mme Blandine Roy (feu Bernard), Maurice, M. et Mme Raymond Lapointe (Jeannine), M. et Mme Jacques Roy (Nicole), ses sœurs, Mme Amédée Turgeon (Yvonne), Mme Jos Paré (Laure-Eva), ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, petits-enfants, arrière-petits-enfants. Le salon sera ouvert jeudi de 19h à 22h, vendredi de 13h à 16h30 et de 19h à 22h et samedi à compter de midi.

TESSIER (Simone Mercier)
 A l'Hôpital du Christ-Roi, le 30 mai 1984, à l'âge de 74 ans, est décédée Dame Simone Mercier, épouse de feu Monsieur Théodore Tessier. Les funérailles auront lieu le vendredi 1er juin à 14h. Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc. 270 Marie Incarnation Québec.

à 13h40, pour l'église St-Eugène de Ville Vanier et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses enfants, M. et Mme Maurice Tessier (Yvette Martel), M. et Mme Gérard Tessier (Carole Stone), de Vancouver, M. et Mme Henri Tessier (Jacqueline Binet), M. et Mme Claude Robitaille (Jacqueline Tessier), Mlle Denise Tessier, M. et Mme Ted Tessier (Lyne Pruneau), ses petits-enfants, Gary, Susan, Carole, Richard, Daniel, Pierre, Carl, Annie, Yves, Denis, ses arrière petits-enfants, Dominique et Yves-Denis, son frère, ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Henri Dutil (Thérèse), M. et Mme Henri Mercier (Marie Giguère), M. et Mme Paul Pagé (Alex Mercier), M. et Mme Roger Desnoyers (Evangéline Mercier), Mme Edgar Mercier (Rose), M. David Chantal, Mme Edgar Poitras (Hélène), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. Pour renseignements: 522-5212.

720 CARTES DE REMERCIEMENTS
CARPENTIER (Révérend Père Roch O.F.M.)
 La communauté des Pères Franciscains et les membres de la famille Carpentier remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléance à l'occasion du décès du Père Roch Carpentier, soit par offrandes de messes, de prières ou assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

LANGÉVIN-COLLIN (Albertine T.) — Paul, Roger Langevin ainsi que les membres de leurs familles, remercient sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de

sympathie lors du décès de Mme Albertine T. Langevin-Collin, soit par offrandes de messes ou assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

725 SERVICES ANNIVERSAIRES
BLOUIN LAVALLEE (Eva)
 Le samedi 2 juin 1984, à 11h, en l'église St-Pascal de Maizerets, sera célébré le service anniversaire d'Eva Blouin Lavalée. Parents et amis sont invités à se joindre à la famille par leur présence et leurs prières. Un merci sincère à tous.

BRETON (Hector) — Le samedi 2 juin 1984, à 14h, en l'église St-Rodrigue, sera chanté le service anniversaire de M. Hector Breton, époux de Georgette Blais. Parents et amis sont priés de se joindre à la famille pour cette célébration. Un merci sincère à tous ceux qui y assisteront.

COUTURE COTE (Estelle) — Le 2 juin 1984, à 10h, en l'église Notre-Dame de Lévis, aura lieu le service anniversaire de Mme Estelle Couture Côté de Los Angeles, autrefois de St-Sacrement. Parents et amis sont invités à se joindre à la famille par leur présence et leurs prières. Un merci sincère à tous.

DUFOUR (Arthur) — Le samedi 2 juin à 16 heures en l'église de L'Ange-Gardien, sera chanté un service anniversaire pour M. Arthur Dufour. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOSSELIN (Edouard L.) — Le 2 juin prochain, à 10h, en l'église du Sacrement, sera célébrée une messe chantée à l'occasion du 1er anniversaire du décès de M. Edouard L. Gosselin. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAPILLON (Germaine Caron)
 Le samedi 2 juin 84, à 11h, au sanctuaire Notre-Dame du Sacré-Coeur, 71 St-Ursule, Québec, sera célébrée une messe anniversaire à l'intention de Madame Germaine Caron, épouse de feu Lauréat Papillon. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RINGUET (Jean-Pierre) — A la mémoire de Jean-Pierre Ringuet, décédé le 31 mai 1983, à Montmagny, un service anniversaire sera chanté, le samedi, 2 juin 1984, à 16h, en l'église St-Thomas de Montmagny. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VIDAL (Paul-Aimé)
 Le samedi 2 juin 1984, à 11h, en l'église St-Pascal de Maizerets, sera célébré le service anniversaire d'Eva Blouin Lavalée. Parents et amis sont invités à se joindre à la famille par leur présence et leurs prières. Un merci sincère à tous.

760 FLEURISTES
ALBERT LA HAYE
 La Move FLEURISTE
 295 Boul. L'Ormeau, Loretteville
842-0167, 842-6867

790 MONUMENTS FUNÉRAIRES
Granits Appalaches
 Monument Funéraire de la lettre J.G. Laberge, 832-9467
THÉRIAU & FILS
 718, 1ère Avenue, Québec, 524-1361

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. D.P.R.
SINCERES remerciements au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. J.M.V.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. T.L.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. H.L.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. L.F.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. C.L.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. R.C.P.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. T.L.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. H.L.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. L.F.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. C.L.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. R.C.P.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. T.L.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. H.L.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. L.F.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. C.L.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. R.C.P.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. T.L.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. H.L.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. L.F.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. C.L.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. R.C.P.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. T.L.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. H.L.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. L.F.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. C.L.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. R.C.P.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. D.P.R.
SINCERES remerciements au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. J.M.V.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. T.L.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. H.L.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. L.F.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. C.L.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. R.C.P.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. T.L.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. H.L.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. L.F.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. C.L.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. R.C.P.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. T.L.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. H.L.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. L.F.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. C.L.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. R.C.P.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. T.L.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. H.L.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. L.F.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. C.L.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. R.C.P.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. T.L.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. H.L.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. L.F.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. C.L.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. R.C.P.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. T.L.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. H.L.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. L.F.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. C.L.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. R.C.P.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. T.L.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. H.L.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. L.F.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. C.L.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. R.C.P.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. T.L.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. H.L.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. L.F.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. C.L.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. R.C.P.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. D.P.R.
SINCERES remerciements au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. J.M.V.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. T.L.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. H.L.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. L.F.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. C.L.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. R.C.P.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. T.L.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. H.L.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. L.F.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. C.L.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. R.C.P.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. T.L.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. H.L.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. L.F.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. C.L.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. R.C.P.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. T.L.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. H.L.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. L.F.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. C.L.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. R.C.P.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. T.L.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. H.L.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. L.F.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. C.L.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. R.C.P.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. T.L.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. H.L.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. L.F.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. C.L.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. R.C.P.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. T.L.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. H.L.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. L.F.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. C.L.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. R.C.P.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. T.L.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. H.L.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. L.F.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. C.L.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. R.C.P.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. D.P.R.
SINCERES remerciements au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. J.M.V.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. T.L.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. H.L.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. L.F.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. C.L.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. R.C.P.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. T.L.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. H.L.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. L.F.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. C.L.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. R.C.P.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. T.L.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. H.L.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. L.F.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. C.L.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. R.C.P.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. T.L.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. H.L.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. L.F.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. C.L.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. R.C.P.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. T.L.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. H.L.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. L.F.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. C.L.
REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. R.C.P.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. T.L.<